



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 06 avril 2023

#### **RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement sur le secteur de Croutelle-Ligugé**

L'opération de mise aux normes de la RN 10 en faveur de la sécurité et de l'environnement dans la Vienne a été déclarée d'utilité publique le 18 décembre 2020. Elle porte sur 3 secteurs : Croutelle - Ligugé, Ruffigny - Vivonne et Vivonne - les Minières, avec pour chacun l'aménagement d'un échangeur routier complet permettant de sécuriser les échanges depuis ou en traversée de la RN 10.

Les travaux ont débuté sur le secteur de Croutelle - Ligugé depuis le 4 octobre 2021.

Après avoir réalisé les travaux de finition sur la RN 10 dans le sens Angoulême vers Poitiers, les travaux de chaussée et de finition se poursuivent dans le sens Poitiers vers Angoulême et nécessitent les mesures d'exploitation suivantes :

- fermeture de la bretelle Poitiers vers la ZA Porte d'Aquitaine du **11 au 14 avril 2023**,
- fermeture de la bretelle Poitiers vers Niort **du 11 au 28 avril 2023**,
- fermeture de la bretelle de la RN 10 de Niort vers Angoulême du **11 au 28 avril 2023**.

Les déviations mises en place pour assurer la continuité des itinéraires de Poitiers vers Niort et de Niort vers Angoulême sont présentées en annexe 1.

**Pendant la période du 11 au 14 avril 2023**, les usagers souhaitant se rendre à la ZA Porte d'Aquitaine depuis Poitiers peuvent également emprunter l'itinéraire secondaire proposé en annexe 2.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet **Bison futé** et **dira.fr**.

Cette opération routière, inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 **pour un montant de 38,5 M€**, est **financée à 100 % par l'État** et conduite par la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers